REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'ARDECHE
ARRONDISSEMENT DE LARGENTIERE

DEL08042025-07

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 8 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le 8 avril, le Conseil Communautaire s'est réuni au nombre prescrit par ses statuts, au siège de la CCBA à Ucel, en session ordinaire, sous la présidence de M Serge REYNIER, Vice-Président en charges des Finances de la Communauté de communes du Bassin d'Aubenas.

La séance est ouverte à 19H40 en présence de :

PRESENTS : MC SAUSSAC, M BOUSCHON, S CIVIER, J DAUMAS, P GAILLARD (proc de E. SAUGET), JY MEYER (proc de C HADDAD), I NGUYEN, E ROCHE, J SOUBEYRAND (proc de C FAURE), JF DURAND, JC COURT, S CAVIGGIA, JY PONTHIER, S GENEST, G SAUCLES, C PASTRE), R MOULIN (proc de A GUIBERT-BATTAINI), P DUPONT (proc de JP LARDY), D BERAL, J LAFFONT, M GUYON, G ANTONY, P ROUX (proc de P MAISONNEUVE), MF MARTIN (proc de P CORTIAL), J SEBASTIEN, JL ARNAUD, G FANGIER (proc de B PERRUSSET), S REYNIER, C WIOT, J BOYER, F SOULAVIE, A ROUSSET, F CHASSON, M CEYSSON, B SOUCHE, M TOURVIEILHE (proc de M TAUPENAS) et O BOISSIN.

Nombre de conseillers *En exercice : 52* *Présents : 37* *Procurations : 8* *Votants : 44* Absents : 6	Date de convocation : 02/04/2025 **Secrétaire de séance :** **Absents : R KAPPEL, MF TASTEVIN, B TEYSSIER, G DOZ, V VANDUYNSLAGER ET M CHAZE.** **En présence des suppléants non votants : JP MARRON.**

Objet : Compte Financier Unique 2024. Budget principal CCBA

A partir de l'exercice budgétaire 2024, la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas (CCBA) a décidé de produire les comptes sous le format de Compte Financier Unique. La production des comptes de la CCBA concerne le Budget principal et les cinq Budgets Annexes.

Le Compte Financier Unique (CFU) se substitue au compte administratif et au compte de gestion, il doit notamment permettre :

- Une information financière plus simple et plus lisible : un seul document au lieu de deux partiellement redondants, et souvent trop volumineux,
- Une information également enrichie, grâce au rapprochement, au sein du CFU, de données d'exécution budgétaire et d'informations patrimoniales,
- Un travail collaboratif simplifié entre les services de la CCBA et ceux du comptable public (dans le respect de leurs prérogatives respectives) pour établir ce document commun.

La maquette budgétaire des résultats de l'exercice 2024 est annexée à la présente délibération.

Présentation générale du compte financier - Vue d'ensemble (montants en euros)

Accusé de réception en préfecture
007-200073245-20250408-DEL08042025-07-DE
Date de télétransmission : 10/04/2025
Date de réception préfecture : 10/04/2025

			Investissement	Fonctionnement
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	15 733 193,69	30 060 899,00
	Recettes réalisées (1)	B	6 807 731,60	30 409 641,25
	Restes à réaliser	C	2 272 086,30	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	15 699 031,32	32 647 907,29
	Dépenses réalisées (1)	E	9 145 612,63	27 990 460,93
	Restes à réaliser	F	3 724 017,63	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	-2 338 881,03	2 419 180,32
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	165 837,64	2 797 008,29
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-2 173 043,39	5 216 188,61
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-1 451 931,33	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-3 624 974,72	5 216 188,61

Section de fonctionnement :
Recettes de fonctionnement 30 409 641,25 €
Dépenses de fonctionnement 27 990 460,93 €
Excédent de fonctionnement de l'exercice **2 419 180,32 €**

Section d'investissement :
Recettes d'investissement 6 807 731,60 €
Dépenses d'investissement 9 146 612,63 €
Déficit d'investissement de l'exercice **2 338 881,03 €**

Restes à réaliser d'investissement :
Recettes *2 272 086,30 €*
Dépenses *3 724 017,63 €*
Solde négatif des restes à réaliser ***1 451 931,33 €***

Résultats définitifs

Excédent de fonctionnement antérieur reporté 2 797 008,29 €
Excédent de fonctionnement de l'exercice 2 419 180,32 €
Excédent de clôture de fonctionnement 2024 **5 216 188,61 €**

Excédent d'investissement antérieur reporté 165 837,64 €
Déficit d'investissement de l'exercice **2 338 881,03 €**
Déficit de clôture d'investissement 2024 **2 173 043,39 €**

Le Président de la CCBA quitte la salle et ne prend pas part au vote.

Vu la présentation en commission finances du 19 mars 2025

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- D'approuver le Compte Financier Unique 2024 du budget principal, ci-dessus présenté,
- De dire que le résultat de clôture de la section de fonctionnement est de 5 216 188,61€. Il sera proposé de l'affecter lors du vote de la prochaine étape budgétaire.
- D'autoriser le Président à effectuer toutes démarches et à signer tous les documents de nature à exécuter la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme
Fait à UCEL, le 9 avril 2025.
Le Vice-Président, Serge REYNIER.

Accusé de réception en préfecture
007-200073245-20250408-DEL08042025-07-DE
Date de télétransmission : 10/04/2025
Date de réception préfecture : 10/04/2025